

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉTAT – LES TROIS POUVOIRS - LA FONCTION PUBLIQUE

Durée

2 heures.

Objectifs

Parler de l'État belge de façon simple en évoquant **ce qu'il réalise, autrement dit, ses missions**. Expliquer que ces missions lui permettent d'exercer les trois pouvoirs qui lui sont conférés : le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Supports et matériel nécessaires

Supports informatifs et explicatifs

Présentation générale de l'État - La Fonction Publique.

La Belgique : Démocratie parlementaire – Monarchie constitutionnelle - Les trois pouvoirs de l'État et leur séparation.

- ✚ Pour consulter et télécharger les supports, voir la thématique « Présentation générale de l'État – Les trois pouvoirs - La fonction publique » dans la Bibliothèque WEB du DISCRI.

Support pédagogique

Portfolio de photos et de dessins : « Que fait l'État ? »

- ✚ Pour consulter et télécharger le Portfolio voir la thématique « Présentation générale de l'État – Les trois pouvoirs - La fonction publique » dans la Bibliothèque WEB du DISCRI.

Matériel pour le formateur ou la formatrice

« Post-it », gommettes ou jetons d'une taille ou d'une couleur différente de celles des participant-e-s.

Matériel pour les participant-e-s :

Plusieurs « Post-it », jetons ou gommettes d'une couleur.

Déroulement général

La séquence se déploie en deux ou trois étapes :

- **Étape 1 :** Identifier les missions de l'État belge.
- **Étape 2 :** Expliquer les trois pouvoirs de l'État : le législatif, l'exécutif et le judiciaire.
- **Étape 3 :** Sur le chemin de l'intégration citoyenne.

Identifier les missions de l'État belge

1. Le formateur ou la formatrice pose la **première question de départ au groupe** : À votre avis, quelles sont les missions assumées par l'État de votre pays de référence ? Il-elle explique que l'expression « missions assumées par l'État » évoque toutes les missions pour lesquelles l'État apporte une aide financière indispensable à leur réalisation¹. Il-elle donne 1 ou 2 exemples.
2. Chaque fois qu'un-e participant-e cite une « mission » prise en charge par l'État de son pays de référence, le formateur ou la formatrice prend la photo qui y correspond, la montre au groupe et la dispose sur un panneau, une grande table, un mur ou à même le sol.

Modèle de photo reprise dans le portfolio « Que fait l'État ? »

État du pays de référence
des participant-e-s



État belge

Accueillir les tout-petits dans les crèches

Support pédagogique

Portfolio de photos et de dessins : « Que fait l'État ? »

3. Le formateur ou la formatrice pose la **deuxième question au groupe** : À votre avis, quelles sont les missions assumées par l'État belge? Il-elle précise que l'État belge, reprend tous les niveaux de pouvoir, le fédéral, les régions, les communautés, les communes et les provinces
4. Si une mission n'a pas encore été évoquée, le formateur ou la formatrice ajoute une nouvelle photo sur le panneau, la table, le mur ou à même le sol.
5. Si après avoir évoqué les missions de l'État de référence et de l'État belge, il apparaît qu'une mission a été oubliée par le groupe, le formateur ou la formatrice l'a rajoute.
6. Le formateur ou la formatrice demande aux participant-e-s d'appliquer leurs « Post-it », gommettes ou jetons dans l'espace réservé à leur pays de référence quand celui-ci assume la mission décrite par la photo.

État des pays de référence
des participant-e-s



État belge

Accueillir les tout-petits dans les crèches

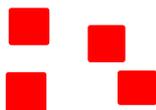
Matériel pour les participant-e-s : plusieurs « Post-it », jetons ou gommettes

¹ Peu importe qui se charge concrètement de la réalisation : fonctionnaires, travailleurs d'associations ou d'entreprises privées... Peu importe également si le public contribue directement au financement. Ce que nous soulignons ici c'est que la contribution de l'État est indispensable. Sans elle, la mission ne pourrait être poursuivie ou aurait un coût trop élevé pour la plus grande partie de la population.

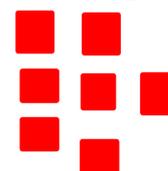
d'une couleur.

7. Les participant-e-s échangent à propos des différences et ressemblances qui apparaissent au niveau de leur pays de référence. Le formateur ou la formatrice synthétise leurs propos.
8. Le formateur ou la formatrice demande aux participant-e-s d'appliquer les « Post-it », gommettes ou jetons dans l'espace réservé à l'État belge quand il estime que celui-ci assume la mission décrite par la photo.

État des pays de référence
des participant-e-s



État belge



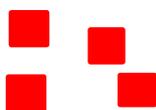
Accueillir les tout-petits dans les crèches

9. Les participant-e-s échangent à propos des différences et ressemblances au niveau de leurs représentations sur l'État belge. Le formateur ou la formatrice synthétise leurs propos.
10. Avec l'aide du formateur ou de la formatrice, les participant-e-s soulignent les différences et ressemblances entre leurs représentations relatives à leur pays de référence et celles concernant l'État belge.
11. **Le formateur ou la formatrice transmet les contenus informatifs et explicatifs** sur les missions de l'État belge. Il-elle appose ses « Post-it », gommettes ou jetons sur la partie réservée à l'État belge.

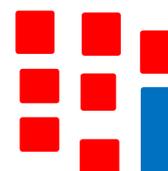
Pour ce faire, il peut se référer au **Portfolio de photos et de dessins : « Que fait l'État ? » qui renseigne les missions assumées ou non par l'État belge.**

Dans cet exemple, il-elle choisit un « Post-it » de couleur bleue de taille plus grande correspondant au « Oui ».

État des pays de référence
des participant-e-s



État belge



Accueillir les tout-petits dans les crèches

Support informatif et explicatif

Présentation générale de l'État - La Fonction Publique.

Portfolio de photos et de dessins : « Que fait l'État ? »

12. Les participant-e-s comparent les « contenus informatifs et explicatifs » à leurs représentations sur leur pays d'origine et sur l'État belge. Les dissemblances et ressemblances sont réfléchies et débattues.
13. **Le formateur ou la formatrice explicite les notions de « Fonction publique »**

et de « fonctionnaire ». Il-elle conclut en précisant que ces missions **permettent à l'État d'exercer les trois pouvoirs qui lui sont conférés** : le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Support informatif et explicatif

Présentation générale de l'État - La Fonction Publique.

Déroulement

Étape 2

Les trois pouvoirs de l'État : le législatif, l'exécutif et le judiciaire

Le formateur ou la formatrice explique que ces missions permettent à l'État belge d'exercer les trois pouvoirs qui lui sont conférés : le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Support informatif et explicatif

La Belgique : Démocratie parlementaire – Monarchie constitutionnelle - Les trois pouvoirs de l'État et leur séparation.

Déroulement

Étape 3

Sur le chemin de l'intégration citoyenne

Les participant-e-s sont invité-e-s à communiquer ce qui a retenu leur attention dans cette séquence, partager les éléments de l'« Espace culturel convergent » mis en lumière, compléter leurs Fiches « L'Espace culturel convergent », « L'arbre des connaissances » et « Sur le chemin de l'intégration » et échanger sur celles-ci.

Avec le groupe, le formateur ou la formatrice complète le schéma « L'espace culturel convergent en Wallonie et en Belgique » apposé sur un mur.